

# Port de Toulon : carburants plus propres pour escales sans fumée

La charte signée hier avec la Métropole engage Corsica Ferries à utiliser des carburants à faible teneur en soufre dès l'entrée en rade. D'autres compagnies maritimes devraient y être soumises

« **L'**économie est un volet majeur du développement de notre territoire. Mais aujourd'hui, l'économie ne peut plus polluer. » Quelques mots de Renaud Muselier, président de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur, venu hier en bord de rade, détailler la partie toulonnaise du plan « Escale zéro fumée ». Mais, alors qu'il revenait sur le dispositif, c'est une autre nouvelle qui a pris le pas sur la présentation.

« Ce grand projet "Escale zéro fumée" n'est pas une fin en soi, a ainsi dit Hubert Falco, président de la Métropole Toulon - Provence - Méditerranée et maire de Toulon. C'est le début de nombreuses initiatives locales en faveur du développement de nos ports et d'un tra-

Et d'annoncer qu'à compter de l'été prochain, les navires transportant des passagers devront utiliser des carburants marins dont la teneur en soufre n'excède pas 0,1 %, dès leur entrée en zone de pilotage, y compris lorsque leurs escales durent moins de deux heures. La pollution de l'atmosphère en sera ainsi réduite de façon significative.

## Mieux que la loi

Une disposition qui va plus loin que ce que prévoit la loi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 : la réglementation en vigueur impose l'utilisation de carburant à 0,5 % de soufre pour les navires à passagers en mer et à 0,1 % de soufre seulement à quai et lorsque les escales durent plus de deux heures (contre



Si Corsica Ferries s'est engagée à utiliser des carburants à faible teneur en soufre, y compris lors de ses escales de moins de deux heures, d'autres compagnies devraient lui emboîter le pas, permettant de réduire la pollution atmosphérique en bord de rade.

(Photo V. R.)